

Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité : Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

Date du scrutin : 2025-11-02

Par cet avis public, Virginie Gagnon, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller #1
Poste de conseillère ou conseiller #2
Poste de conseillère ou conseiller #3
Poste de conseillère ou conseiller #4
Poste de conseillère ou conseiller #5
Poste de conseillère ou conseiller #6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection aux jours et aux heures suivants.

Du 23 septembre 2025 au 3 octobre 2025

Horaire

Mardi	De 10h à 11h30
Mercredi	De 10h à 11h30
Jeudi	De 10h à 11h30
	De 13h30 à 16h

Attention : le vendredi 3 octobre le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche le 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche le 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 17 octobre à votre présidente ou président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente ou au président d'élection au plus tard le 17 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 17 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente ou le président d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi le 31 octobre 2025 à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Hélène Painchaud.

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse : 107 chemin de la Volière, Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, Québec, G0R 1P0

Téléphone : 418-248-8060

Signature

Lieu Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues Date 22 septembre 2025

Virg - Gay

Présidente d'élection